

# Avène

le don d'apaiser

## PREPAREZ VOTRE CURE 2019

### ➤ Les étapes clés

**Cure conventionnée 18jrs :** ① ② ③ ④ / **Cures libres 6, 12, 18jrs ou Sensicure :** ② ③ ④  
(avec prise en charge assurance maladie)

- ① Pour une **cure conventionnée** avec prescription du médecin traitant : faites votre demande de prise en charge auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.
- ② Prenez **rendez-vous** avec un médecin du site thermal pour votre consultation médicale le 1er jour de cure en précisant votre choix de cure : conventionnée, libre ou sensicure.

**Ci-dessous, choisissez votre médecin thermal, et appelez le secrétariat médical**

☎ **+33 (0)9 73 03 26 90** (ouverture à partir du **14/01/2019**)

**Dr Pavlina DULGUEROVA**  
Dermatologue et Vénérologue

 (présente du 25/03 au 02/11/19)

**Dr Claire MARTINCIC**  
Médecin Généraliste

 (présente du 25/03 au 02/11/19)

**Dr Alexis PALLIEZ**  
Médecin Généraliste

 (présent du 25/03 au 02/11/19)

**Dr Diana PLACINTESCU**  
Dermatologue et Vénérologue

 (présente juillet et août 2019)

Langues parlées par le médecin :  Français  Anglais  Roumain  Russe  Bulgare

- ⇒ Vos dates de cure dépendent uniquement de votre rendez-vous médical.
- ⇒ Le choix du médecin thermal est un choix personnel. Tous les médecins sont à même de prendre en charge toutes les pathologies. Consultez le secrétariat médical **pour connaître les disponibilités.**
- ⇒ Les cabinets des médecins sont situés à la Résidence Val d'Orb pour les consultations.
- ⇒ **Le courrier de votre médecin traitant (ou synthèse de votre dossier médical) est à présenter lors de votre consultation de début de cure.**

- ③ Réservez votre **hébergement.**

[www.grandorb.com](http://www.grandorb.com)



- ④ Renvoyez aux Thermes votre **RESERVATION DE CURE 2019** par courrier ou par email, ou complétez le formulaire en ligne  **RÉSERVER MA CURE** sur [www.avenecenter.com](http://www.avenecenter.com). Les Thermes d'Avène vous enverront votre confirmation de réservation.

Les Thermes d'Avène  
Les Bains d'Avène - 34260 Avène - France - Tél. : +33(0)4 67 23 41 87  
[www.avenecenter.com](http://www.avenecenter.com)

# VOTRE CURE A AVENE EN 2019

## La Consultation Médicale d'arrivée en cure

Lors de cette consultation le 1<sup>er</sup> jour de cure, le médecin thermal établit votre **prescription de soins thermaux**. Vous lui remettez le courrier de votre médecin traitant (ou synthèse de votre dossier médical) et l'original du **volet 1** de votre prise en charge (\*).

**Les Honoraires du médecin thermal sont perçus directement par lui (\*\*).**

À régler directement lors de la 1<sup>ère</sup> consultation, ils comprennent les frais de consultations de suivi de cure et les séances de douches filiformes.

**Seuls les patients couverts par la CMU sont dispensés de l'avance des frais.**

**Les patients en ALD ne bénéficient pas de cette dispense.**

➤ Assurez-vous du mode de règlement accepté auprès du secrétariat (attention, pas de distributeur de billets à Avène).

## Début des Soins dès le 1<sup>er</sup> jour.

APRÈS LA CONSULTATION avec le médecin thermal, présentez-vous aux Thermes avec votre prescription de soins thermaux pour votre dossier d'entrée en cure.

Vous remettez à l'accueil des Thermes l'original du **Volet 2** de votre prise en charge (\*).

## Les Horaires de soins

Ils sont fixés avec vous le jour de votre arrivée à l'accueil des Thermes selon la prescription du médecin thermal.

Un **planning de soins** vous est remis pour l'ensemble du séjour et il est important de **respecter les horaires fixés**.

Les soins ont lieu tous les jours (y compris jours fériés), excepté le dimanche.

## La Tenue pour le curiste

➤ Un **peignoir** et une serviette vous sont prêtés gratuitement chaque jour en début de programme de soins (prêt d'un peignoir supplémentaire quotidien : location 20€/semaine).

➤ Par mesure d'hygiène et de sécurité, le port de **claquettes** neuves réservées exclusivement à la zone de soins est obligatoire pour le curiste et son accompagnant le cas échéant. (Achat de claquettes possible à la boutique des Thermes du 16 au 46 : 10€/paire).

➤ Les bains et douches adultes sont effectués en cabine individuelle, le port du **maillot de bain** est laissé à votre appréciation.

Celui-ci est éventuellement nécessaire en cas de massage sous eau ou de douche filiforme suivant la prescription médicale.

## L'Accompagnement pour les curistes de moins de 12 ans

La présence d'**un adulte** aux côtés de l'enfant de moins de 12 ans est obligatoire dans les Thermes. Pendant les soins **un seul** accompagnant est admis.

**Pour des raisons d'hygiène et de sécurité**, l'accompagnant doit revêtir **un peignoir** prêté par les Thermes et des **claquettes** neuves réservées exclusivement à la zone de soins.

2 possibilités pour les accompagnants de curistes avec prise en charge :

- ▶ prêt d'un peignoir unique pour le séjour contre 30€ de caution
- ▶ prêt d'un peignoir changé chaque jour : 50€/3 semaines

Autres accompagnements : nous consulter.

## Le jour du départ, après vos soins présentez-vous à l'accueil des Thermes (\*\*)

➤ La facture servant d'attestation de fin de cure vous est remise à ce moment-là.

(\*) Sauf Cures Libres et Sensicure

(\*\*) Sauf Sensicure